

Le marché encore à ses balbutiements

• Absence du décret d'application régissant la création des sociétés de services énergétiques

• Des cabinets et clusters étrangers se développent au Maroc

CONCEPTEURS d'éco-bâtiments, développeurs de solutions techniques en économies d'énergies et en solutions intelligentes... Le marché de la performance énergétique et environnementale des bâtiments attire de nombreux opérateurs étrangers. «Le terrain est encore vierge au Maroc. Il n'y a pas beaucoup de contraintes comme c'est le cas en France. Ainsi, il est plus facile de s'y développer», a souligné Bruno Dehan, vice-président du Cluster Eco-Energies, le 11 avril à Casablanca. C'était lors d'un colloque organisé en partenariat avec la Chambre française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM), sous le thème: «Le Maroc, terre d'avenir de la performance énergétique et environnementale des bâtiments. Vers un nouveau modèle innovant de création de valeur». «Nous sommes persuadés que le Maroc est un pays-pilote en énergies renouvelables à l'échelle du continent», tient à préciser Sylvain Braine, président du cluster qui opère au Maroc depuis 2013.

En l'absence du décret d'application régissant la création des sociétés de services énergétiques, tel que stipulé par la loi 47-09 (de 2012) relative à l'efficacité énergétique, le marché reste ouvert tant que l'accès n'est pas verrouillé. Ladite loi n'autorise l'accès à ce marché qu'aux entreprises de droit marocain, sous réserve des dispositions des accords de libre-échange conclus et dûment ratifiés par le Royaume. Pour pouvoir exercer, ces opérateurs doivent disposer de références techniques



Le climat est propice pour le développement d'éco-bâtiments, surtout après la dynamique enclenchée depuis la COP22 (Ph. F. Al Nasser)

en matière d'efficacité énergétique ainsi que des moyens humains, matériels et financiers nécessaires. Ces entreprises de services énergétiques sont tenues d'effectuer des études visant à réaliser des économies d'énergie, au profit de tiers, de préparer un projet éco-responsable, de veiller à son exécution, sa gestion, son suivi et éventuellement son financement et enfin garantir l'efficacité énergétique du projet.

C'est ce que propose d'ailleurs le cluster français. «La performance énergétique dans le bâtiment est un enjeu crucial. Nous sommes ici pour nouer des partenariats win-win avec des opérateurs marocains. Nous mettrons à leur disposition une offre globale pour l'éco-construction intégrant la dimension culturelle», relève Hafid El Maghnooui, président d'OGECO, un outil du cluster français de l'éco-bâtiment.

Ce réseau accompagne déjà quelques organismes au Maroc. C'est le cas de Dyar Al Madina, promoteur spécialisé dans le locatif social et récemment dans les rési-

dences estudiantines. L'accompagnement du Cluster Eco-Energies a concerné l'audit énergétique de 2 cités estudiantines, l'une à Casablanca (1.100 lits) et l'autre à El Jadida (500 lits). «L'audit énergétique que nous avons mené nous a permis de comprendre nos erreurs et de redresser les anomalies pour réaliser des économies d'énergie», témoigne Hassan Ben Taher, directeur d'exploitation de Dyar Al Madina. La filiale de la CDG gère une facture énergétique (eau et électricité) de 6 millions de DH par an, pour ses 5 résidences estudiantines (5.000 lits) dont une partie supportée par les étudiants. Pour y remédier, de nouvelles solutions et procédures ont été adoptées: adaptation de l'énergie solaire aux besoins des locataires, manuel d'usage... Le Cluster Eco-Energies accompagne également Dyar Al Madina dans la maîtrise d'ouvrage d'une résidence estudiantine à Fès, en cours de réalisation. «L'intégration de la dimension de l'usage dès le départ permettrait une meilleure disposition de l'énergie et une baisse de près de 50% de la facture énergétique», explique Hassan Ben Taher.

Autre projet en cours, l'accompagnement de la mise en place d'une nouvelle ville écologique près de Kénitra qui devra abriter un pôle loisirs, commerce, hospitalier... Cette dernière viendra s'ajouter à la ville éco-responsable de Benguerir.

La mise en place de ce type de bâtiments permettra l'émergence d'un écosystème portant sur des métiers allant de l'aménagement du territoire, à la conception de projet, à la maîtrise d'ouvrage, la formation... C'est dire que les entreprises sont les vraies locomotives de la transformation énergétique. Actuellement un réseau embryonnaire est en train de s'installer (développeurs, promoteurs industriels, matériaux de construction, bureau d'études...). □

Parc industriel écolo de Berrechid

LA CFCIM a développé en partenariat avec Cluster Eco-Energies le nouveau parc industriel de Berrechid. Il devra accueillir 192 entreprises et permettre la création de 8.000 emplois directs. Le parc dispose d'une station d'épuration des eaux usées (Step) et d'un procédé de collecte collective de déchets pour leur valorisation. «La CFCIM, dans le cadre de sa politique RSE, vise à développer une performance globale et durable. Elle donne, d'ailleurs, l'exemple à travers la mise en place de ce premier parc industriel écologique en Afrique qui a reçu la certification HQE Aménagements», précise Yasmina Benkhadra, directrice de l'Organisation, des Systèmes d'information et de la qualité et coordinatrice du projet Kluster CFCIM. Prévu sur une superficie de 61 ha, ce parc offrira des terrains à construire et des bâtiments prêts à l'emploi en mode locatif. La livraison des parcelles est prévue au cours de ce mois d'avril. L'investissement s'élève à 222 millions de DH. □